
Lancement de la première fève Vosges Terroir

Jérôme Mathieu, Président de la Chambre d'Agriculture des Vosges,
et Nathalie et Hervé Nedelec, gérants de la boulangerie Nedelec,

vous invitent

au lancement de la 1^{er} Fève Vosges Terroir

le mercredi 4 janvier 2017 à 9h30

à la boulangerie Nedelec

24 quai de Dogneville – 88000 Epinal

A l'occasion des 30 ans du label Vosges Terroir, la Chambre d'Agriculture des Vosges s'associe à la boulangerie Nedelec pour proposer **2 fèves « collector » et « made in Vosges »**. Comme le veut la tradition, pas de galettes des rois, sans fève ! Cette année, Vosges Terroir marque le coup pour son anniversaire, avec la création **de 2 fèves à l'effigie des 2 blasons du label**. Les plus gourmands et les collectionneurs de ces 2 fèves se verront offrir des places pour le Salon de l'Agriculture, pour le Trail des Terroirs Vosgiens et des remises dans la boulangerie Nedelec.

Des fèves « made in Vosges »

Dans son atelier à Domrémy la Pucelle, Christel Nex réalise des fèves entièrement à la main (de la fabrication des moules jusqu'à la décoration finale). Elle est la seule personne en France à fabriquer des fèves de manière artisanale.

Contact Presse

Chambre d'Agriculture des Vosges
Romain Charles
romain.charles@vosges.chambagri.fr – 03 29 29 23 89

www.cda-vosges.fr